

## CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions sont valables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. L'inscription à Solution Jobs, implique une acceptation des conditions particulières de ventes énumérées ci-dessous.

### Inscription

Pour vous inscrire, veuillez nous envoyer : le formulaire d'inscription dûment rempli à l'encre noire dans la langue du pays concerné le daté et le signé. Ce formulaire doit être accompagné des documents suivants : Une lettre de motivation dans la langue du pays concerné précisant vos dates de disponibilités et votre expérience, un CV dans la langue du pays concerné, 6 photos d'identités de bonnes qualités avec votre nom inscrit derrière, un certificat médical attestant de votre bonne santé, que vous êtes à jour de vos vaccins et que vous êtes apte à travailler, Une photocopie de votre carte d'identité et de votre permis de conduire (si vous l'avez), une photo en pied avec votre nom derrière, un extrait de casier judiciaire, des références d'employeurs ou des photocopies de vos certificats de travail, une référence de votre professeur de langue ou tout autre diplôme attestant de votre niveau. Les frais d'inscription se répartissent comme suit : 130 de frais de dossier, de recherche et d'évaluation (non remboursable) et 270 de frais de placement. Ce dernier chèque doit être joint au dossier mais ne sera encaissé qu'à la réception du contrat de votre futur employeur. Les chèques (bancaires ou postaux) doivent être adressés à l'ordre de Solutions Jobs.

### Les conditions d'annulation

Les frais de dossiers et d'évaluation (130) ne sont en aucun cas remboursable. Si vous souhaitez annuler votre démarche avant d'avoir été placé, vous pourrez récupérer le chèque de frais de placement (270) à condition d'en informer l'agence Solution Job par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette lettre doit parvenir à l'agence Solution Job au moins 1 mois avant la date prévue du départ, le cachet de la poste faisant foi. Si j'annule après confirmation, par l'employeur, de mon placement, je comprends que le chèque n'est pas remboursable et que la totalité de cette somme sera acquise par l'agence Solution Jobs.

Délais de réception de dossiers

Pour les placements d'été soit entre Juin et septembre, l'agence Solution Job devra recevoir votre dossier d'inscription 4 à 8 semaines avant la date de départ envisagée. Tous les dossiers qui seront reçus après ce délai seront étudiés au cas par cas par Solution Jobs. Les séjours de plus longue durée seront traités en priorités. Les départs au mois de Mai/Juin sont très favorables.

### Conditions d'acceptation du dossier

Votre niveau dans la langue du pays concerné compte beaucoup. Vous devez avoir un niveau de Terminale (Intermédiaire) c'est-à-dire être en mesure de vous exprimer et de comprendre votre employeur. Vous devez le test joint au dossier avec le plus de sérieux et d'honnêteté possible.

### Les cours de langues

Selon votre domaine de compétences et le besoin de l'entreprise, vous pouvez effectuer des stages de longue durée ou un stage « débutant » minimum 1 mois. Pour une démarche du stage plus efficace, vous suivez au moins une semaine de cours de langue avant de partir en stage. Pendant cette semaine, vous rencontrerez notre partenaire locale et passerez les 3 entretiens proposés avant de partir. Tous les programmes de stages démarrent le lundi pendant toute l'année.

### Les différents programmes

Les programmes proposés sont différents selon le pays dans lequel vous souhaitez partir. Pour plus d'informations, renseignez vous auprès de Solution Jobs. Dans le cadre d'un emploi, les secteurs proposés sont les suivants : Commerce, hôtellerie-restauration et maison de retraite sur demande. En ce qu'il s'agit des stages tous les domaines sont accessibles.

### Les frais

Je comprends que la totalité du prix des cours et du programme (placement et hébergement) est à régler AVANT le départ à notre partenaire, selon la procédure que nous vous indiquerons lors de l'envoi de la confirmation de votre placement.

### Annulation des programmes

Vous si annulez votre programme avant toute proposition concrète de notre part, les frais de placement vous seront remboursés, à l'exception des 130 de frais de dossier. Si vous annulez votre programme au moins deux semaines

avant votre départ, aucun remboursement ne sera effectué. Une fois les cours commencés, aucun remboursement n'est possible, même si vous écoutez votre séjour pour quelques motifs que ce soit.

### Hébergement et repas

L'hébergement et le repas est différent selon la formule que vous choisissez. Notre agence partenaire dans votre pays d'accueil pourra si vous le souhaitez vous trouver un logement pendant les deux premières semaines. Passé ce délai, ce sera à vous de vous loger avec le soutien de notre partenaire local. Les frais d'hébergements sont relatifs au pays d'accueil et à la formule choisie.

### Travail

Vous allez travailler dans une entreprise locale selon votre domaine de compétence et les besoins de l'entreprise. En arrivant dans le pays d'accueil, vous passerez plusieurs entretiens pour rencontrer votre employeur. Attention, votre poste de stage n'est pas choisi avant votre départ dans le pays concerné, mais sachez que si notre partenaire vous a accepté dans son programme (en fonction de votre dossier), alors votre placement en entreprise est garanti !

### Couverture sociale

Pendant votre séjour dans le pays d'accueil, votre placement sera régi par les lois du pays concerné. Toute fois nous vous conseillons vivement de prendre une assurance complémentaire vous couvrant à l'étranger pour la maladie, la responsabilité civile et le rapatriement. Vous recevrez une brochure d'assurance en même temps que votre contrat. D'autre part, avant de partir, n'oubliez pas de vous adresser à votre centre de Sécurité Sociale qui vous donnera la marche à suivre pour ne pas perdre vos droits aux prestations dès votre retour en France.

### En cas de litiges

L'agence Solution Jobs a une obligation de résultats. Nous ne pourrions être tenue pour responsable des accidents, dommages, vols et préjudices de toute nature occasionnés par un adhérent pendant le cours du transport et du séjour, ni de ceux qui pourraient provenir de son fait, de quelque manière que ce soit. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non observation de la législation française ou du pays d'accueil. De même l'agence Solution Jobs, ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de conflit avec l'employeur. En cas de réclamation au sujet du poste attribué, des conditions d'hébergement, de la qualité de la nourriture, ou tout autre problème, vous devrez en discuter directement avec votre employeur. Si aucun arrangement n'est possible, vous devrez contacter l'agence siégeant dans votre pays d'accueil. En dernier recours, vous pourrez informer l'agence Solution Jobs qui fera tout son possible pour régler le litige, mais ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable du manquement à ses devoirs de l'une ou l'autre des parties. Aucune réclamation après le séjour ne pourra être prise en considération.

La responsabilité de l'agence ne saurait être engagée en cas de perte de vos droits aux prestations de la sécurité sociale, pas plus qu'elle ne peut être confondue avec celles des employeurs et des correspondants étrangers.

### Règlement

1. J'atteste l'exactitude des renseignements portés sur la fiche d'inscription et m'engage à respecter les conditions de travail de l'entreprise d'accueil. J'autorise l'agence Solution Jobs à communiquer toutes les informations contenues dans mon dossier d'inscription, y compris le certificat médical et les photos, à son interlocuteur étranger, et ainsi qu'à mon futur employeur.

2. J'accepte de couvrir tous les frais de placement, le voyage aller-retour vers mon lieu de placement, ainsi que tout frais occasionnés lors de mon séjour (notes de téléphone, factures, détérioration divers...) j'emporterais avec moi suffisamment d'argent de poches pour couvrir les dépenses imprévues des premières semaines ou de frais de transport divers. J'emporterais la tenue vestimentaire adéquate.

3. Je m'engage à faire tous les efforts nécessaires pour m'adapter et intégrer à la culture de mon pays d'accueil, pour progresser dans la langue du pays. Je respecterai les différences culturelles auxquelles je serais confronté(e) et ferai preuve de tolérance en toute circonstances. Je suis conscient(e) qu'un placement en entreprise à l'étranger demande un grand sens de responsabilité, beaucoup de flexibilité et implique de prendre avec sérieux toutes les tâches qui me seront demandées.

4. Je suis conscient(e) du fait que le succès de mon séjour

dépend beaucoup de toutes les initiatives que je prendrai pour m'intégrer, pour communiquer avec mon entourage et pour essayer de résoudre tout problème avec un responsable de l'entreprise.

5. Je comprends que mon employeur m'informerait, sur place, des conditions particulières à mon contrat : période d'essais, durée, salaires, nombre d'heures de travail par semaine, Conditions de renvoi et de démission ... Ce contrat remplacera le pré contrat reçu par l'agence Solution Jobs. L'agence Solution Jobs ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de variation du nombre d'heures de travail (inférieur ou supérieur à la moyenne indiquée sur nos brochures). Les horaires de travail sont souvent dépendants du taux de remplissage des établissements, lequel peut varier en fonction d'événement internationaux, ou tout simplement de la saison. Je comprends que mon premier salaire ne peut m'être versé qu'à l'issue du premier mois donc je dois prévoir suffisamment d'argent de poche jusqu'à mon premier salaire. Je note que seuls les jours travaillés sont rémunérés.

6. Dans le cas où, un problème ou une question ne pourra pas être résolu(e) avec un responsable de mon entreprise, je contacterai le correspondant dans mon pays d'accueil, puis l'agence Solution Jobs.

7. Je comprends que je peux être renvoyé(e) dans mon pays d'origine si :

- Je ne respecte pas les conditions du programme, le règlement intérieur de l'entreprise ou la législation du pays d'accueil.

- Je falsifie les informations données sur mon dossier d'inscription, en particulier en ce qui concerne ma nationalité, mon état de santé et mes capacités linguistiques ou professionnelles. Mon placement Job peut être annulé si j'ai triché en effectuant le test joint au dossier, et que mon niveau s'avère totalement différent une fois arrivé(e) dans le pays.

- Je suis responsable des plaintes répétées de mon ou de mes employeurs, de vol ou de toute acte de vandalisme.

8. Je comprends que mon séjour est régi par les lois du pays d'accueil. Si je décide d'annuler ma candidature ou de quitter mon lieu de travail, avant la date indiquée sur mon contrat, je m'engage à en informer immédiatement le correspondant étranger ainsi que l'agence Solution Jobs. L'agence Solution Jobs ne prendra en considération aucunes plaintes après votre retour en France.

9. Je comprends que je ne pourrais prétendre à aucun remboursement après que l'agence Solution Jobs ait reçu confirmation de mon placement par son correspondant à l'étranger. En cas de renvoi de mon lieu de travail pour quelle raison que ce soit, même médicale, je ne pourrai prétendre à aucun remboursement d'aucune sorte.

10. Je m'engage à contracter avant mon départ, une assurance complémentaire couvrant les risques (responsabilité civile, rapatriement). L'agence solution Jobs ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de tous dommages, pertes ou blessures occasionné(e)s de quelque manière que ce soit.

11. Je comprends qu'une fois le placement confirmé par le partenaire de Solution jobs, toute modification de programme, de durée d'hébergement, d'emploi ou autre, entraînera un supplément des frais payable à l'agence partenaire directement. La totalité du prix des cours est dû à réception de la confirmation du placement. Aucun remboursement n'est possible une fois les cours commencés.

12. Je comprends que mon placement en entreprise est garanti, mais l'entreprise n'est pas encore choisie avant mon départ.

Toutes les contestations relatives à l'application de la présente relèveront des tribunaux de Lille.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les conditions formulées ci-dessus et dans la brochure jointe et certifie que les renseignements me concernant et donnés sur la feuilles d'inscriptions sont exacts.

Lu et approuvé (écrit de votre main)

Date :

Signature :